

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Manteau, épicier à Bersillies-l'Abbaye.

MESSIEURS ,

Le sieur Nicolas-Joseph Manteau est né le 25 janvier 1810 à Jeumont (département du Nord); il habite depuis 15 ans la commune de Bersillies-l'Abbaye où il s'est marié récemment avec une femme belge, et où se trouvent son unique établissement, et le siège de toute sa fortune.

Les autorités consultées sur la demande en naturalisation ordinaire formée par le sieur Manteau, estiment que le pétitionnaire, par sa moralité et sa position, est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,

J. MALOU.

Le président,

J. MAERTENS.